

Georges Fenech, juge et accusé

LE MONDE | 05.12.2008 à 14h58 • Mis à jour le 05.12.2008 à 16h54 |

Par Alain Salles

Il a préparé tous ses dossiers pour le rendez-vous. Des chemises multicolores, rouge pour "Angolagate", mauve pour "Affaire Terrail", rose pour "Invalidation Conseil constitutionnel", un dégradé de couleurs qui va sans doute du plus grave au moins préoccupant, dans toutes ces affaires qui lui empoisonnent la vie politique depuis plus de dix ans. Ancien juge, ancien député, Georges Fenech a mauvaise réputation. Il traîne ces affaires comme des boulets qui perturbent son ascension. Mais ne l'empêchent pas.

Il rebondit toujours, toujours dans la controverse. Il est, depuis octobre, président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), mais sa nomination par le premier ministre a suscité de nombreuses critiques. Car Georges Fenech est un partisan de la ligne dure. Contre les sectes, comme contre la délinquance, en bon partisan de la "tolérance zéro". Il a consacré un livre au sujet et il montre fièrement une photographie à New York, où il est en compagnie de Rudolph Giuliani, l'ancien maire républicain de la ville, qui a popularisé le concept.

Il assume ses positions, mais voudrait bien qu'on y voie plus de nuances. Grand apôtre du bracelet électronique, il explique qu'il est pour les peines alternatives, pas pour le tout-carcéral. *"J'ai évolué sur la peine de mort, plaide-t-il. Au début des années 1980, j'étais pour dans certains cas. Aujourd'hui, je suis contre. Mais Robert Badinter aurait dû instaurer une perpétuité réelle."*

L'ancien juge retrouve le tribunal, de l'autre côté de la barre, lundi 8 décembre, pour le procès de l'Angolagate. Il a été mis en examen par son ancien collègue Philippe Courroye. Les deux hommes se sont croisés à Lyon pendant les années 1980. Leurs styles diffèrent. Courroye aime l'ombre, Fenech prend rapidement goût aux lumières des caméras. Il n'hésite pas à aller dans l'émission de Jacques Pradel, "Perdu de vue", pour défendre un dossier.

"Il voulait qu'on le connaisse et qu'on le reconnaisse, être dans la lumière. Il commençait à préparer sa carrière", explique un ancien policier lyonnais. Il reçoit les victimes. Il instruit une enquête sur la scientologie, les fausses factures de Radio Nostalgie, puis le financement du Parti socialiste. *"Je suis, qu'on le veuille ou non, le premier magistrat à avoir soulevé une affaire de financement politique",* se félicite-t-il.

La célébrité - et les ennuis - de Georges Fenech commencent vraiment lorsqu'il devient président de l'Association professionnelle des magistrats (APM), un syndicat clairement ancré à droite (voire plus), né pour lutter contre la politique de Robert Badinter, ministre de la justice en 1981. Georges Fenech a de grandes ambitions pour l'APM. Il veut rapprocher les magistrats du monde de l'entreprise. Il va lui-même démarcher les clients pour les abonner à sa revue confidentielle.

C'est ainsi qu'il est présenté à Pierre Falcone et qu'il se retrouve sur les bancs du palais de justice. Pierre Falcone et sa société Brenco souscrivent vingt-cinq abonnements pour deux ans pour un montant de 100 000 francs (15 000 euros), une somme considérable pour l'APM. Brenco n'était pas la seule société à s'intéresser aux réflexions sur la justice de l'APM. L'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), Promodès ou Lagardère avaient également souscrit à *Enjeu justice*.

"Je n'ai rien à voir avec l'Angolagate, explique-t-il. Mon nom est associé à un trafic d'armes. Je ne le comprends pas et je ne le supporte pas. S'il s'agissait d'une enquête sur le financement de l'APM, il aurait fallu citer les autres entreprises." Ces entreprises n'espéraient-elles pas des contreparties, en souscrivant autant d'abonnements à la revue d'un syndicat, influent dans la hiérarchie judiciaire ? *"Quelle vision de la société ! S'indigne Georges Fenech. Si c'était le cas, ça n'a pas marché : ils ont tous eu affaire à la justice, ensuite !"*

La revue de l'APM a porté malheur à Georges Fenech. Le président et directeur de la

publication ne voit pas un article écrit par l'un de ses membres, Alain Terrail. A ce moment-là, la guerre de l'APM avec le Syndicat de la magistrature (gauche) est à son comble. Fenech a écrit un pamphlet contre ce syndicat ennemi. Albert Lévy, substitut du procureur de Toulon, subit les feux croisés de la municipalité Front national et de la section locale de l'APM. Alain Terrail, avocat général à la Cour de cassation, croit faire de l'humour : *"Tant va Lévy au four... qu'à la fin il se brûle !"* Le texte provoque un tollé et va entraîner la disparition progressive du syndicat. Fenech, qui a toujours assuré n'avoir jamais vu le texte - et a aussitôt démissionné de l'APM -, est condamné comme complice d'injure raciste envers Albert Lévy. Le tribunal a dispensé Georges Fenech de sa peine, mais l'opprobre est resté, et le suit encore.

Albert Lévy n'a pas désarmé. Il croise parfois Fenech à Lyon. Il a failli se présenter aux élections législatives contre lui : *"Je le respecte et je lui accorde toutes les circonstances atténuantes d'un homme qui se trompe"*, explique-t-il aujourd'hui. Une dernière affaire va sceller le destin de Fenech, magistrat. Alors qu'il s'apprête à devenir juge d'instruction à Paris, sur proposition du ministère de la justice, quand Elisabeth Guigou est garde des sceaux, sa participation à une commission chargée de contrôler les élections au Gabon crée une nouvelle polémique. La chancellerie revient alors sur une décision qui ne l'enthousiasmait guère.

Il est temps pour lui de passer pour de bon au combat politique. Il veut faire de Givors (Rhône) son fief électoral. Ses parents y ont tenu le Café de la paix, en arrivant de Tunisie. Son parachutage, imposé par l'Elysée, n'est pas du goût de la droite locale. *"Sa candidature n'était pas bien vue. Il a bénéficié d'une intervention de dernière minute de Jérôme Monod. La consigne venait de Jacques Chirac"*, explique un ancien responsable UMP. Un candidat gaulliste et un centriste se présentent contre lui. Il parcourt la circonscription en camping-car, et l'emporte. *"C'était "Tout sauf Fenech" et ça a été Fenech. Pendant six mois, j'ai fait du terrain, j'ai mené une vraie campagne à l'américaine et j'ai gagné dans une circonscription de gauche"*, explique-t-il. *"C'est une circonscription qui est passée de droite à gauche et vice-versa"*, corrige le maire communiste de Givors, Martial Passi.

Il est réélu dans un fauteuil en 2007, mais trébuche sur un buffet. Le paiement des provisions a été payé directement sans passer par un mandataire financier. C'est une infraction au code électoral. Il est invalidé, reçoit le soutien de nombreux députés, de droite comme de gauche. *"Je suis victime d'une loi qui va être modifiée, et je fais un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme."* Le défenseur des victimes pose en victime. La boucle est bouclée : *"L'Angolagate, l'affaire Terrail, l'invalidation de mon élection ! Je suis à plaindre, pas à condamner."*

Alain Salles

Parcours

1954

Naissance à Sousse (Tunisie).

1984

Juge d'instruction à Lyon.

1996

Président de l'Association professionnelle des magistrats.

2002

Elu député UMP de la 11^e circonscription du Rhône.

2008

Sa réélection est invalidée pour des infractions dans ses comptes de campagne.

2008

Président de la Mission interministérielle contre les sectes (Miviludes).